

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1366

Artikel: Sur la toile, des liens de solidarité peuvent se tisser
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010303>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sur la toile, des liens de solidarité peuvent se tisser

Une bonne nouvelle pour les internautes: des Assises de l'Internet non marchand et solidaire se sont tenues à Paris. Après le Canada, la Suisse devrait réfléchir à un usage non commercial du réseau mondial.

SUR L'INTERNET COMME dans les autres médias, le problème de la Suisse romande est toujours celui de sa petite taille qui ne rend pas facile l'émergence de sites politiquement un peu en marge ou de listes de distribution émettant des opinions alternatives.

Saluons donc l'arrivée d'IRIS, acronyme de «Imaginons un Réseau Internet Solidaire», site d'inspiration politique parfois un peu bourdieusien – nous n'en sommes pas – mais qui apporte une autre vision du réseau mondial centré sur les usages civiques et associatifs à l'adresse iris.sgdg.org. Des Assises de l'Internet non marchand et solidaire se sont tenues à leur initiative, le 7 novembre à l'Assemblée nationale à Paris, grâce à Yves Cochet, député vert, qui a pu obtenir des locaux de réunion. Une liste de distribution d'Iris nous a permis d'obtenir les informations que nous mentionnons ci-dessous.

L'Internet non marchand

La difficulté d'existence des fournisseurs d'accès indépendants fit l'objet de l'un des débats. On le sait aujourd'hui, les fournisseurs d'accès imposent sur leur site des publicités, des informations bien sûr sélectionnées. Tout cela est au fond assez anodin; mais ils fabriquent parfois un profil marketing de l'internaute, à son insu, en fonction des sites qu'il visite, ce qui semble pour le moins incompatible avec le respect des libertés individuelles. Ce débat n'a pas débouché sur des propositions bien concrètes, si ce n'est sur la vision, bien française, d'une implication plus grande de l'État.

D'autres débats portèrent sur l'Internet non marchand et tournèrent surtout autour de la diffusion de logiciels gratuits et libres de droit pour contrer la suprématie de Microsoft, ainsi que sur l'utilisation de l'Internet dans la lutte politique et syndicale. La vision semble avoir été quelque peu réductrice puisqu'un des participants souligna que si l'accès à l'Internet demeure le privilège des classes dominantes des pays riches, le risque est que ces nouveaux groupes de pression reflètent uniquement leurs intérêts. Il s'agit là d'une vulgate marxiste qui semble tout de même un peu éculée.

Ces Assises ont réuni environ trois cents personnes et on ne peut s'empêcher de penser que dans le monde francophone, les Québécois ont une longueur d'avance dans la réflexion sur les usages sociaux de la toile. À quand une telle réflexion pour la Suisse romande? Il nous semble que le moment serait propice pour rassembler toutes celles et tous ceux qui souhaitent un développement des usages non commerciaux du réseau mondial. *js*

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'écologie et l'inquiétude des financiers

LA CONFÉRENCE DE BUENOS AIRES sur le climat n'a pas abouti à des décisions claires et impératives et les objectifs convenus lors de la précédente réunion de Kyoto attendent toujours d'être concrétisés. Les écologistes ne sont plus les seuls à exprimer leur insatisfaction. Une étude de la banque Sarasin montre que les marchés financiers ne peuvent être que favorables à des mesures efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

En effet, celui qui aujourd'hui se refuse à investir dans la réduction des émissions de gaz carbonique, devra déboursier beaucoup plus dans dix ans. Le danger est particulièrement important pour l'investisseur travaillant sur le long terme, telles que les caisses de pension. Ces dernières doivent gérer leurs avoirs avec un horizon de quarante ans, c'est-à-dire bien au-delà du délai fixé à Kyoto pour la réduction des émissions de CO². Si ce délai n'est pas respecté, et tout indique qu'il ne le sera pas, le coût des mesures de rattrapage se révélera très lourd et les dommages croissants provoqués par l'effet de serre ne pourront être assumés par les assurances. À l'image de la récente crise asiatique, l'auteur de l'étude craint un effet de domino, coûts des mesures et montants des dommages contribuant à déstabiliser les marchés financiers. *jd*

Frank Figge, *Systematisierung ökonomischer Risiken durch globale Umweltprobleme – Gefahr für die Finanzmärkte?*, Bank Sarasin & Cie